

que valent vos trésors en Loir-et-Cher

Une œuvre de Salon dans son salon

L'une de nos fidèles lectrices nous interroge sur une importante sculpture de baigneuse. L'occasion pour Aymeric Rouillac de nous en dire plus.



Le comissaire-priseur
Aymeric Rouillac.
(Photo archives NR)

Ces derniers jours, le Louvre est revenu au cœur de l'actualité culturelle française avec la proposition d'une nouvelle entrée et d'un déplacement de la Joconde dans une salle particulière. Au départ lieu de vie de la famille royale, le déplacement de la cour à Versailles entraîne une transformation

pratique

Vous avez un objet à proposer à notre expert : envoyez-nous ce que vous connaissez sur celui-ci, ainsi qu'une (ou plusieurs) photo en format jpeg (d'un poids compris entre 250 et 500 Ko) sur la boîte mail : tresors41@nrco.fr (attention, tresors sans accent). Vos coordonnées sont indispensables à la prise en compte de votre demande, mais vous pouvez réclamer l'anonymat en cas de publication.

du rôle du Louvre dont une partie est attribuée à l'Académie royale de peinture et de sculpture en 1692. Ses membres s'y réunissent pour organiser des expositions régulières de leurs œuvres lesquelles se déroulent au départ dans le Salon Carré, d'où le terme de « Salon » que l'on donne à ce type d'expositions encore aujourd'hui.

Ces Salons constituaient l'un des événements majeurs de la scène artistique française, permettant aux académiciens de présenter leurs œuvres et trouver ainsi de potentiels commanditaires et mécènes prestigieux. Ces expositions étaient fondamentales pour les artistes car le système était particulièrement verrouillé et tenu par l'Académie ; de ce fait un artiste qui n'exposait pas au Salon éprouvait beaucoup de difficultés à se faire connaître. De plus, ces événements étaient aussi un haut lieu de la critique d'art avec des auteurs tels que Diderot ou Dumas qui donnaient leur avis sur les œuvres pouvant ainsi entraîner l'essor ou le déclin des exposants.

Une baigneuse de grande dimension

L'œuvre de cette semaine est une sculpture représentant une femme nue semblant sortir du bain. Elle a un visage triangulaire et des cheveux coiffés à plat séparés par une raie médiane ; elle est présentée avec un déhan-



Une reproduction de La Baigneuse.
(Photo Maitre Rouillac)

près de 50 kg. Cette œuvre est une reproduction de La Baigneuse dite aussi La Nymphe qui descend au bain réalisée par Étienne Maurice Falconet, exposée pour la première fois lors du Salon de 1757. À travers cette œuvre, l'artiste réinterprète les canons antiques alors en vogue suite au voyage du marquis de Marigny en Italie, qui encourage le retour aux codes antiques et donnera naissance au mouvement néoclassique. Elle s'inspire aussi d'une œuvre de 1724 de François Lemoyne, La Baigneuse aujourd'hui exposée au Musée des Beaux-Arts de Tours. Cette œuvre a connu un fort succès avec des copies réalisées dans l'atelier de l'artiste pour des mécènes comme Madame du Barry, mais aussi des versions en céramique éditées par la manufacture de Sèvres dès 1758.

Concernant votre œuvre, Il s'agit d'une copie récente en résine, produite par le Musée du Louvre à des fins commerciales. Toutefois, cette copie est de belle qualité et de grande taille et pourrait séduire un amateur désirant exposant une œuvre muséale chez lui.

On pourrait alors l'estimer autour de **80 à 100 euros** en vente publique. De quoi vous offrir des places pour vous et votre famille au Louvre afin d'y voir l'original ainsi que les autres merveilles que recèle l'un des plus beaux musées du monde.

économie

Les décisions du tribunal de commerce de Blois

Lors de son audience du vendredi 7 février, le tribunal de commerce de Blois a pris les décisions suivantes.

Liquidations judiciaires

(1). Mohammed Guehita (bar à tapas Pub le 20/vin) à Saint-Aignan ; Claude Cormier (maçonnerie) à Rahart ; société Amoli (enseigne Belle Région) dans le hall de la gare de Blois ; Emmanuel Henault (boulangerie-pâtisserie) à Gien-Sologne ; société PGO ingénierie (métreur-travaux d'ingénierie) à Villefranche-sur-Cher ; Aurélie Clousier (salon de coiffure) à Naveil ; société TB & M (maçonnerie générale, conseils en gestion, achat-vente et réparation de véhicules) à Candé-sur-Beuvron ; société Pasnel (dépôt-vente) rue de la Tuilerie, à Vendôme ; société ABF (travaux forestiers) rue Anne-de-Bretagne, à Romorantin ; société MK2Mode (magasin de prêt-à-porter) avenue Wilson, à Blois ; société B Square finance (conseils et assistance) à Mer ; Magnus (agence immobilière) rue Porte-Côté, à Blois, avec poursuite d'activité jusqu'au 21 février.

Redressements judiciaires

(2). Christophe Raimond (vente à domicile et travaux) à La Chaussée-Saint-Victor ; société Aydemir Bâtiment (maçonnerie générale) à Villefranche-sur-Cher ; société Tech automobile (commerce de détail d'automobiles) à Villefranche-sur-Cher ; société Europe Branded Closet (négocie de meubles) rue des Limousins, à Romorantin.

Procédure de sauvegarde

(3). Pepette (fabrication d'aliments pour chiens et chats) au Contreis-en-Sologne.

Conversions en liquidations.

Ness Com (maintenance informatique), rue du Cordon-Bleu, à Romorantin ; société Vapeur car wash (achat-vente de véhicules), à Selles-sur-Cher ; société Les Compagnons de France holding (location de voitures) à Montrichard-Val-de-Cher ; société Birtek (bar de l'Europe), au centre commercial des Favignolles, à Romorantin ; société MConcept (menuiserie bois et PVC), à Salbris.

(1) Procédure applicable à tout débiteur se trouvant en cessation de paiements et dont le redressement judiciaire est manifestement impossible.

(2) Pour résoudre la situation d'une entreprise qui ne se trouve plus en mesure de faire face à ses dettes, mais dont la situation n'est pas totalement compromise.

(3) Réservée aux entreprises qui ne sont pas en état de cessation de paiements mais qui rencontrent des difficultés qu'elles ne peuvent surmonter et qui sont de nature à les conduire à la cessation de paiements.

Ce week-end, sur votre TV locale !

SAMEDI

8h45 LE JT.

11h15 LA SANTÉ D'ABORD !

Présenté par Véronique Mounier. Des réponses concrètes à vos questions de santé.

13h15 LE JT DU WEEK-END.

14h00 1,2,3 MUSSETTE ET 1,2,3 DANSEZ.

Avec Pierre-Yves Lombard et Jérôme Richard.

15h15 R.I.S POLICE SCIENTIFIQUE.

17h30 1,2,3 DANSEZ.

21h15 L'HEURE LA PLUS COURTE : « L'Heure de Ninon » et « Contumace ». Ce soir, au programme, deux films aux deux ambiances radicalement différentes. Contumace est un film de genre sur une jeune femme qui tente d'échapper à un homme qui entre chez elle un soir. L'Heure de Ninon est un chassé croisé tendre et doux entre trois personnages, Andréa, Elise et Ninon.

22h15 LE JT DU WEEK-END.

DIMANCHE

10h45 AVEC LES YEUX DE MORGANE.

12h15 LE JT DU WEEK-END

14h00 1,2,3 MUSSETTE ET 1,2,3 DANSEZ.

Avec Pierre-Yves Lombard et Jérôme Richard.

15h15 R.I.S POLICE SCIENTIFIQUE.

20h15 L'HEURE LA PLUS COURTE :

« L'Heure de Ninon » et « Contumace ».

22h45 LE GRAND TALK. Présenté par Aurélie Renault.



Chaîne
Orange
361

Chaîne
SFR
533

Chaîne
Free
908

Chaîne
Bouygues
395

TENTEZ de GAGNER
immédiatement

VOS ENTRÉES



Pour la représentation
du 15 février 2025
à 20H30

CIRQUE ZAVATTA
à TOURS (37)

Tentez de gagner vos places

(invitations pour deux personnes)
Jeu jusqu'au 09/02/2025 à minuit

Jouez vite !

TEL 0 892 981 300 Service 1,99 € / appel
• prix appel

SMS Envoyez kdo2 au 71717 * SMS *

LIVE & REPLAY tvtours.fr

la Nouvelle République Centre Presse